

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS - (N° 1175)

## AMENDEMENT

N ° AS610

présenté par

Mme Bellamy, M. Lemaire, M. Benoit, M. Lamirault et Mme Le Hénanff

-----

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.